

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Valérie De Bue, Ministre de la Fonction publique,
de l'Informatique, de la Simplification administrative,
en charge des allocations familiales, du Tourisme,
du Patrimoine et de la Sécurité routière, concernant
« Wallonie, Terre d'eau »
Bilan de la saison touristique 2019

Madame la Ministre,

Votre prédécesseur a placé 2019 sous le signe de la « Wallonie, Terre d'eau ». A vélo, à pied, en kayak, en maillot, en peignoir, en terrasse ou sous un parapluie, les plaisirs de l'eau ont été à l'honneur en Wallonie durant cette saison touristique. Cette thématique avait pour objectif de mettre en avant les différentes composantes du territoire liées à l'eau, ainsi que tout ce qui relève du tourisme fluvial, du tourisme fluvestre ainsi que d'autres offres aquatiques.

Madame la Ministre, la saison touristique touche à sa fin. Quel bilan dressez-vous de cette année aquatique? La collaboration entre Wallonie Belgique Tourisme (WBT) et les Maisons du Tourisme a-t-elle été positive? Des améliorations sont-elles à prévoir? Enfin, 2020 étant demain, quel sera le thème touristique de l'année à venir?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre De Bue:

La saison touristique touche, en effet, à sa fin. Il reste néanmoins encore de nombreuses activités liées à l'eau jusqu'à la fin de cette année. Il faudra donc attendre les résultats de l'année 2019 communiqués à l'Observatoire wallon du Tourisme (OwT) par les 67 attractions touristiques impliquées dans la thématique de l'eau pour établir un bilan définitif des retombées touristiques de cette année à thème.

Il est néanmoins possible de tirer quelques conclusions du bilan de l'été réalisé chaque année par l'OwT. Celui-ci montre une augmentation de 3 % pour l'ensemble des attractions touristiques tous types confondus.

En ce qui concerne spécifiquement les attractions liées à la thématique de l'eau, on note une fréquentation accrue, en particulier en juillet, pour les activités comme les croisières fluviales ou les grands complexes aquatiques « outdoor » contrairement à certaines activités, telles que les kayaks, qui ont souffert de la sécheresse.

De manière générale, 17 % des excursionnistes wallons et 53 % des vacanciers néerlandais privilégient les activités liées à l'eau. En 10 ans, les sites liés à l'eau ont vu leur fréquentation croître de 20 %.

Wallonie Belgique Tourisme a eu une collaboration très positive avec les Maisons du Tourisme pour l'organisation de cette année à thème. Celle-ci va encore s'intensifier au cours de l'année 2020 via des rencontres privilégiées sur le terrain. Il est à noter qu'une réflexion générale est en cours pour planifier l'ensemble des années à thème sur la mandature. Ceci permettra notamment à tous les opérateurs touristiques d'anticiper et de pérenniser leurs actions.

La thématique 2020 a été annoncée officiellement par mon prédécesseur lors des Ateliers du Tourisme en mars de cette année (colloque rassemblant l'ensemble des opérateurs touristiques organisé par le Commissariat général au Tourisme et Wallonie Belgique Tourisme). Il s'agit de « La Wallonie nature ». Cette thématique s'inscrit pleinement dans les missions de développement durable et d'écotourisme définies dans la Déclaration de politique régionale.

Il est à noter qu'une réflexion globale va être lancée à ce sujet en collaboration avec Wallonie Belgique Tourisme, le Commissariat général au Tourisme et l'Agence wallonne du Patrimoine. Mon objectif est de décliner une même thématique sur plusieurs années afin de capitaliser au mieux auprès des touristes et de permettre aux opérateurs du patrimoine et du tourisme de s'organiser et de créer une réelle plus-value. Ma volonté est également de créer de véritables synergies entre les thématiques choisies pour les journées du Patrimoine et celles de l'année à thème touristique. C'est ainsi que j'ai décidé que la thématique des journées du Patrimoine 2020 serait le patrimoine et la nature.